

Bouaye

mensuel d'informations municipales

ensemble

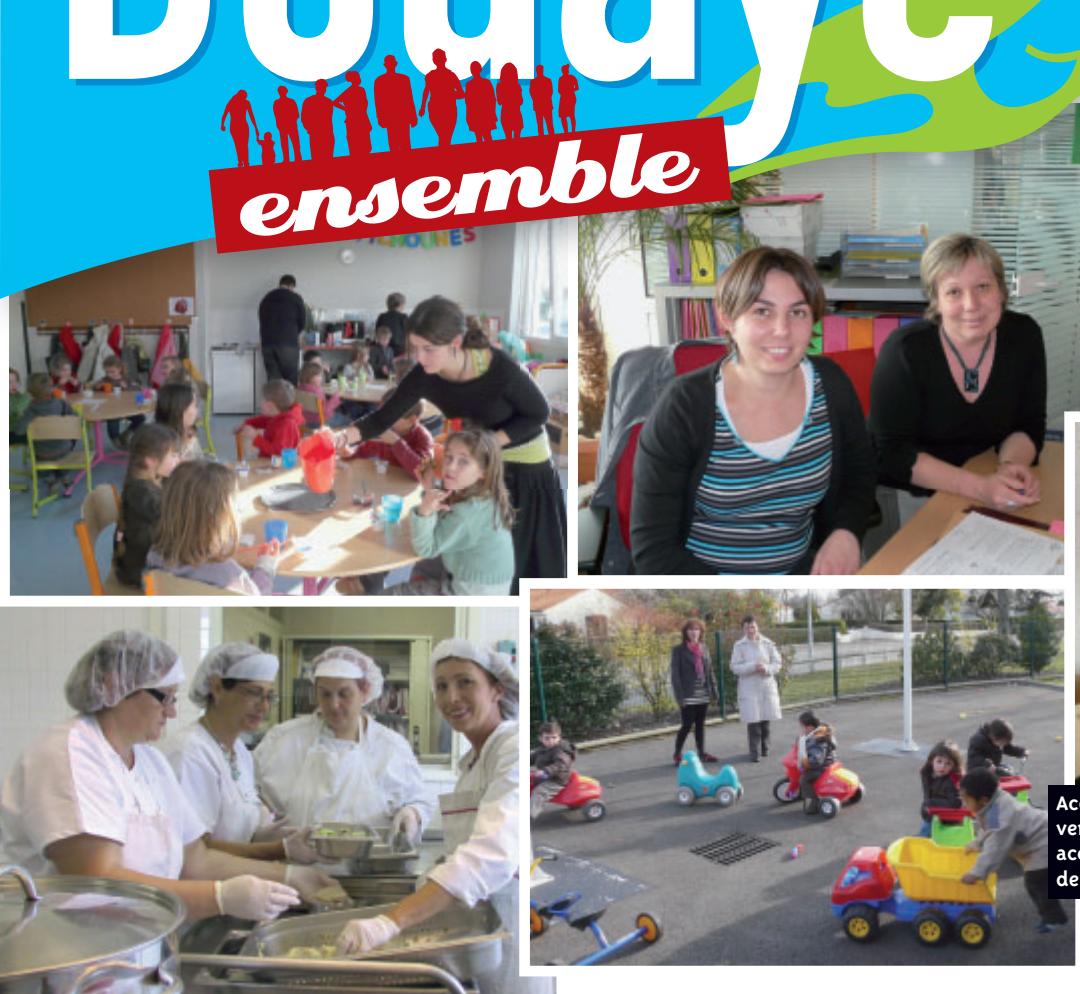
AVRIL 2010

n° 15



www.mairie-bouaye.fr

contact@mairie-bouaye.fr



Accueil périscolaire, état-civil, espaces verts, restauration scolaire, multi-accueil, service social : des exemples de services publics utiles aux Boscéens.

Budget 2010 : conforter le service public municipal

Le 11 mars dernier, le Conseil municipal a voté le budget 2010 de la commune. D'un montant total de 16 010 163 €, ce budget s'inscrit dans le respect des orientations fixées l'an dernier.

Acte politique majeur, le vote du budget de chaque collectivité traduit les priorités choisies par les élus pour l'année à venir tout en prenant en compte les contraintes connues.

Si en 2010, l'investissement principal reste bien évidemment l'ensemble sportif de Bellestre, les élus majoritaires ont souhaité, dans un contexte économique national difficile, renforcer les moyens des services aux Boscéens.

Renforcer la qualité des services publics de proximité

Ce budget consacre une partie de ses efforts aux services publics municipaux. En effet, la Ville de Bouaye entend en préserver et en améliorer la qualité. Cette volonté se traduira notamment par la création à l'accueil de la mairie, à l'automne prochain, d'un guichet unique pour l'enfance. Ainsi, les parents pourront inscrire

sur un même lieu leur(s) enfant(s) aux écoles, à l'accueil périscolaire, au restaurant scolaire, au centre de loisirs.

Afin de conforter la bonne organisation de certains services municipaux, plusieurs agents à temps non-complet verront les heures complémentaires qu'ils effectuaient parfois depuis quelques années, transformées en véritable temps statutaire luttant ainsi contre la précarité de l'emploi.

suite >>>

Les agents au cœur du service public

Le mois dernier, un nouveau local construit à l'école maternelle Maryse Bastié permet, outre d'installer la directrice dans un nouveau bureau, d'accueillir dans de bonnes conditions de travail les deux aides maternelles qui devaient auparavant travailler dans un couloir !

BUDGET 2010

- **Total :**
16 010 163 €
- **Fonctionnement :**
5 229 178 € dont 163 972 € de subventions attribuées aux associations.
- **Investissement :**
10 780 985 € dont 6 532 811 € (report 2009 inclus) pour la reconstruction de l'ensemble sportif de Bellestre.

D'autres investissements inscrits à ce budget contribuent à l'amélioration des conditions de travail des agents. Ainsi, les services techniques se verront dotés d'un camion (45 000 €) équipé d'un hayon pour réduire les efforts de manutentions et faciliter les nombreux transports de matériel lors de la préparation des manifestations communales. La Ville fera également l'acquisition d'un nouveau tracteur (25 000 €) pour le service *espaces verts*. Les services administratifs feront l'objet d'un renouvellement complet de leur parc informatique ainsi que de leurs moyens de reproduction. Ces exemples marquent la volonté de doter les services municipaux d'outils performants pour améliorer leur travail au quotidien et par conséquent offrir un service public local de qualité.

Maîtriser les dépenses

La construction nécessaire de l'ensemble sportif de Bellestre est un investissement exceptionnel (4 600 000 € en 2010) qui a amené la municipalité à établir un cadre strict à suivre en matière de dépenses. Les subventions obtenues de la part de différents organismes et collectivités ont permis la réalisation de cet équipement en pré-

servant l'esprit du projet initial (réalisation de cinq salles, des vestiaires extérieurs et d'une aire extérieure de tir à l'arc). Les autres investissements annuels sont déterminés et priorisés dans le respect des contraintes budgétaires. De même, le maintien à leur niveau de 2009, à effectifs constants, des subventions attribuées par la commune aux associations contribue aux exigences de rigueur. C'est avec cette maîtrise retrouvée des finances communales que le Conseil municipal pourra répondre aux besoins toujours renouvelés de la commune et de ses habitants ●

Interview

Jacques Château,
adjoint aux finances
et à la planification



« Un budget maîtrisé et conforme à notre prospective »

Comment ce budget 2010 a-t-il été établi ?

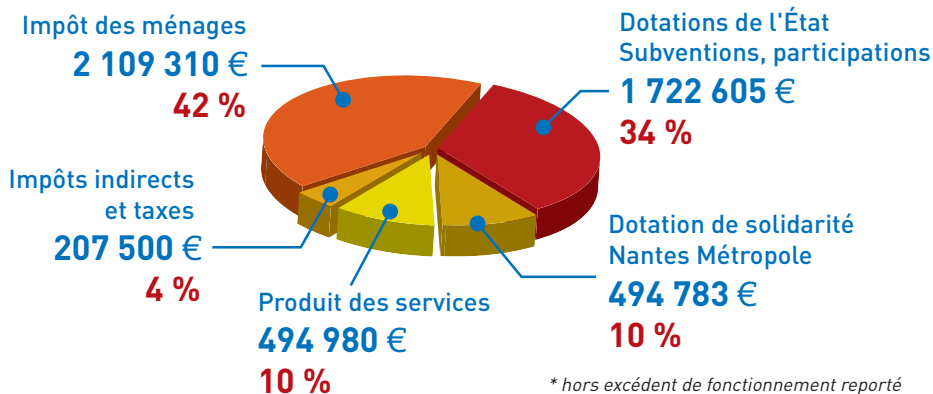
Ce budget primitif a été élaboré en fonction du réalisé 2009, de notre prospective financière, de nos orientations présentées au débat d'orientation budgétaire et donc de nos engagements planifiés. **En matière de fonctionnement**, nous présentons un budget réaliste, en intégrant les demandes nouvelles, les charges augmentent globalement de 3,5 % pour 5,4 % d'augmentation des recettes. **En matière d'investissement**, nous recherchons le maximum d'autofinancement pour le programme Bellestre et respectons l'enveloppe de 300 000 € pour les autres investissements, à laquelle s'ajouteront près de 100 000 € pour renouveler les moyens de travail des agents communaux.

Une hausse des taux d'imposition est-elle envisagée ?

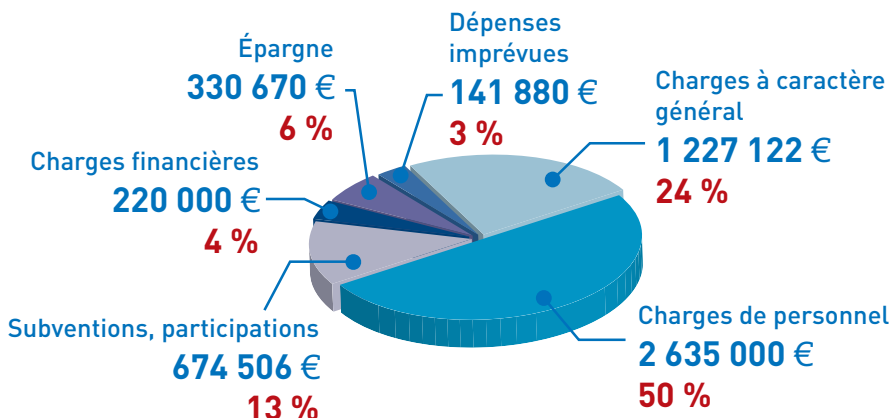
Non, il n'y a pas de raison d'augmenter la pression fiscale. Dans sa structure, ce budget est quasi similaire au précédent, mais avec **une stabilisation des taux des trois taxes**.

L'augmentation exceptionnelle des taux de 2009, inférieure aux préconisations du cabinet d'expertise KPMG, fut inévitable compte tenu des incertitudes de l'époque relatives au coût réel de Bellestre et des subventions attendues. Ainsi, nous avons retrouvé de l'épargne en évitant « l'effet ciseaux », c'est-à-dire que les dépenses de fonctionnement ne dépassent pas les recettes. Enfin, nous recherchons la diminution de notre emprunt pour ne pas hypothéquer l'avenir ●

Recettes réelles de fonctionnement*



Dépenses de fonctionnement



Ordures ménagères

Nouveau prestataire,
nouveau jour de collecte

A partir du 12 avril, les jours de collecte des ordures ménagères vont changer. Explications avec Zohra Lahchime, chargée de communication à la direction des déchets de Nantes Métropole.

Nantes Métropole qui a la compétence pour le ramassage des ordures ménagères, délègue certaines missions à des entreprises extérieures. C'est le cas pour la collecte sur les communes du sud de l'agglomération, sauf pour La Montagne, Le Pellerin et Saint-Jean-de-Boiseau qui fonctionnent en régie. Le dernier marché conclu avec Véolia se termine le 31 mars 2010. Suite à l'appel d'offres lancé pour le ramassage des ordures ménagères, SITA est le nouveau prestataire désigné pour assurer cette mission pour 5 ans. L'organisation de ce prestataire entraîne quelques modifications des tournées de ramassage. « Ces changements sont simples. Nous allons mettre en place une campagne d'information et de communication auprès des foyers concernés. Un tract précisant les changements de journée de ramassage des ordures ménagères va être distribué dans



© Patrick Garçon - Nantes Métropole

À partir du 12 avril, le jour de collecte des ordures ménagères change à Bouaye.

chaque boîte aux lettres. En parallèle, des autocollants rappelant toutes les informations utiles seront posés sur les bacs. Enfin, des affiches seront diffusées dans les lieux publics de la commune » explique Zohra Lahchime, chargée de communication à la direction des déchets ●

COLLECTE DES ORDURES SUR BOUAYE,
À PARTIR DU 12 AVRIL

Collecte des ordures ménagères :
le mardi après-midi pour tous.



Collecte des déchets recyclables :

- Zone nord : le mardi après-midi des semaines paires.
- Zone sud* : le mardi après-midi des semaines impaires.



En cas de jour férié, la collecte a lieu la veille

*incluant la D751, la rue de Nantes, la rue des Cormorans.

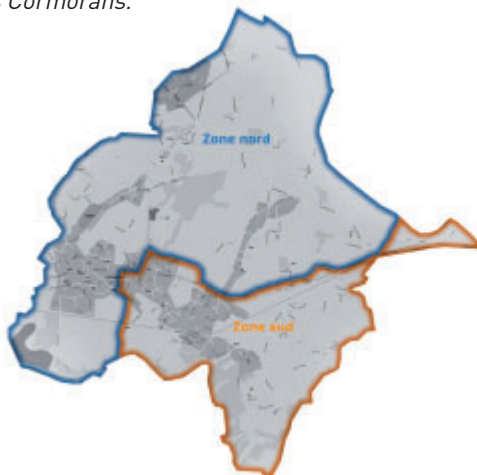
Qui contacter ?

En cas de problème avec la collecte des ordures ménagères ou des déchets recyclables

Tél. 02 28 00 16 00

Pôle sud ouest Nantes Métropole
2, rue Galilée - 44340 Bouguenais

La commune n'étant pas en charge de la collecte des ordures ménagères, il convient de contacter directement le pôle sud ouest de Nantes Métropole.

Budget 2010 voté avec des
taux d'imposition stables

Chères Boscéennes,
chers Boscéens,

À un journal qui me demandait récemment où en étaient les finances de la commune, un an après avoir tiré la sonnette d'alarme, j'ai répondu que nous étions désormais plus rassurés. Pour sortir de l'impasse budgétaire annoncée en 2008 par les perspectives indépendantes, il a fallu prendre des décisions rigoureuses :

- retravailler le programme de l'ensemble sportif de Bellestre,
- maîtriser les charges de personnel et les subventions municipales,
- augmenter de 5 % le taux de la taxe d'habitation et de 6,8 % celui de la taxe foncière.

Ces mesures permettent aujourd'hui à la commune, sous réserve de poursuivre la maîtrise des charges et des recettes, un redressement durable des finances. Ainsi, **le Conseil municipal n'a pas eu à augmenter les taux d'imposition 2010 et fera tout pour les maintenir stables dans les prochaines années.**

Pour autant, en 2010, les services publics municipaux se verront confortés avec l'arrivée d'une chargée de mission Agenda 21 et la transformation d'heures complémentaires en véritables temps de travail statutaires. Le budget 2010 privilégie les investissements destinés à améliorer les conditions de travail des agents communaux et l'accueil du public qui sera revu dès l'automne prochain. Ainsi, un local pour les aides maternelles de l'école Maryse Bastié qui travaillaient dans de mauvaises conditions vient d'être mis en service. Loin des discours partisans, vos élus municipaux majoritaires font la preuve qu'avec écoute, volonté et rigueur, il est possible de développer l'action des services publics tout en respectant un cadre budgétaire contraint ●

A quelques jours de la 1^{re} semaine du développement durable organisée du 3 au 10 avril, je vous invite à prendre connaissance de son programme très divers dans le supplément joint à votre Bouaye Ensemble et à participer nombreux à cette initiative utile pour mieux cerner les enjeux de la biodiversité.

Très cordialement,

Jacques GARREAU

Maire de Bouaye,

Vice-président de Nantes Métropole.

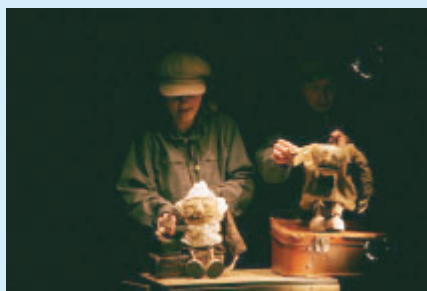
Hydraulique : Barcalais et Allée de la Chapelle

Suite à la réunion le 10 février entre la Ville de Bouaye et les responsables de la Direction de l'Assainissement de Nantes Métropole, des reconnaissances de terrain ont eu lieu sur la Barcalais et l'allée de la Chapelle. Des investigations complémentaires (curages, inspections à la caméra) seront menées pour permettre d'établir un diagnostic de la situation afin d'orienter les solutions possibles ●

Permanence de l'architecte conseil

Exceptionnellement, il n'y aura pas de permanences de l'architecte conseil en avril. Celles-ci reprendront en mai, le 1^{er} mardi et le 3^e mercredi de chaque mois ●

Semaine culturelle des écoles



Dans le cadre de la semaine culturelle des écoles organisée du 8 au 12 mars par le service animation culturelle de la Ville, les élèves des écoles maternelles et primaires de Bouaye ont pu assister à un spectacle professionnel de qualité. Tandis que les grands ont apprécié la poésie et les charmes des marionnettes manipulées par la Compagnie Tintam'Art, les petits se sont émerveillés de l'histoire d'Adoumba, l'éléphant, contée par Bernard Boiveau ●

« T'cap Handicaps ou pas »



Le collectif **T'cap** organise une rencontre « **T'cap Handicaps ou pas Loisirs et Découvertes** » le **samedi 24 avril, de**

10h à 18h, aux machines de l'île à Nantes. Cette journée d'information s'adresse aux jeunes en situation de handicap, à leurs familles pour s'informer et trouver des loisirs de proximité, une solution pour des activités adaptées ou en mixité. Au programme : 70 exposants (sport, vacances, loisirs) et 40 animations, démonstrations et ateliers.

Entrée libre. www-tcap-loisirs.org ●

Les échos du Conseil

Zoom sur les principales délibérations du Conseil municipal du 11 mars 2010. Les vidéos des séances du Conseil municipal de Bouaye sont consultables sur le site Internet de la Ville www.mairie-bouaye.fr

Taux d'imposition 2010

Conformément au débat d'orientations budgétaires, les élus ont décidé de maintenir les taux d'imposition à leur niveau de l'année précédente, à savoir, **taxe d'habitation : 20,96 %, taxe foncier bâti : 23,26 %** et la **taxe foncier non bâti : 60,41 %**. Le produit estimé de ces trois taxes est de 2 109 310 €.

Adopté par 23 voix pour et 6 abstentions.

Subventions 2010 et tempête Xynthia

Le Conseil municipal a attribué les subventions aux associations dont le total s'élève à **163 972 €** pour l'année 2010. Une

subvention exceptionnelle de 582 € a également été votée en faveur des victimes de la **tempête Xynthia** qui a balayé le littoral atlantique le 28 février dernier. Cette somme sera versée directement au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Faute-sur-Mer.

Adopté à l'unanimité.

Vote du budget 2010

Le Conseil municipal a voté le budget principal 2010 avec un **fonctionnement** équilibré à 5 229 178 € et un **investissement** équilibré à 10 780 985 €.

Adopté par 23 voix pour et 6 contre.

Semaine boscéenne de la Sécurité Routière Pas d'âge pour bien conduire



Une sortie vélo avec les CM2 sera organisée.

Du 26 au 30 avril, des actions de sensibilisation aux dangers de la route seront menées par la Ville de Bouaye et le CBSR. Cette année, une attention toute particulière sera accordée aux aînés. **Vendredi 30 avril**, un atelier spécifique sur les déplacements piétons et un autre intitulé « *pas d'âge pour bien conduire* », encadré par deux intervenants de la Préfecture, leur seront dédiés. Le programme prévoit également une campagne de prévention « *stationner malin* » contre le stationnement gênant. Cette démarche vise à alerter les conducteurs sur les conséquences

Comme le jardin, le bon voisinage

Attention aux travaux bruyants

Pour préserver la qualité de notre cadre de vie et de bon voisinage, voici un rappel pour les amateurs de bricolage et de jardinage. Ces travaux, lorsqu'ils sont bruyants (utilisation de machines mécanique, électriques...) ne peuvent être effectués que :

- les **jours ouvrables** de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les **samedis** de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les **dimanches et jours fériés** de 10h à 12h.

Pour le confort de tous, merci de respecter ces horaires.

Feux de déchets végétaux : période à respecter

Un arrêté municipal encadre les feux de jardins afin de limiter les nuisances et pollutions générées par le brûlage à l'air libre des végétaux. Il est désormais **interdit, du 15 mai au 15 octobre, ainsi que les dimanches et jours fériés**, sur l'ensemble du territoire communal de mettre le feu



Convention d'éducation à l'environnement : la SNPN, nouveau partenaire

La Ville de Bouaye a approuvé l'avenant à la convention cadre d'éducation à l'environnement signée en juin 2009, intégrant la Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN), association gestionnaire de la réserve nationale du lac de Grand-Lieu. La SNPN est un pôle ressource en matière de biodiversité et de préservation des milieux sensibles et protégés (zones humides). Le projet de transformation de la « maison Guerlain » en centre d'éducation à l'environnement rend sa présence encore plus pertinente au sein des partenaires de cette convention.

Adopté à l'unanimité.

de ces incivilités. Dans le cadre de l'APER (Attestation à la Première Education Routière), les élèves de CM2 de l'école M. Bastié termineront ce cursus par une sortie vélo sur route, le **vendredi 30 avril**. Elle sera encadrée par deux moniteurs de prévention routière (Daniel Jardin et François Rousseau), des instituteurs et des parents d'élèves. Les élèves des collèges de Bellestre (**lundi 26**), de Saint-Hermeland et du lycée Alcide d'Orbigny (**mardi 27**) pourront faire apposer, **gratuitement**, un marquage antivol (bicycode) sur leur bicyclette. Enfin, comme chaque année, la campagne « Lumière et vision » initiée par la Prévention Routière sera assurée par les partenaires sécurité locaux. Chacun pourra faire vérifier, gratuitement, l'éclairage de son véhicule dans les garages GLB RENAULT, DANDIN CITROËN et CLAVIER Sébastien ●

Expression politique

Groupe minoritaire

De l'efficacité de l'opposition

Principe démocratique : le rôle de l'opposition est d'éviter l'excès de pouvoir de la majorité. En commission comme en conseil municipal, les élus de l'opposition représentent l'ensemble de la population. Ils demandent, compléments d'information et explications sur les conséquences des décisions. Pour exemples récents: justifier l'augmentation de certains tarifs communaux ou la demande de chiffrer le montant des aides matérielles (locaux, etc) allouées aux associations. C'est la garantie que les deniers publics ne changent pas de destination.

Lors de la présentation du budget 2009, les élus de l'opposition, soucieux de l'intérêt des boscéens, s'étaient opposés à une augmentation des impôts en pleine de crise. Contrairement à leurs engagements, les élus majoritaires avaient fait ce choix dès 2009. Le projet Bellestre avait pris du retard, augmenter les impôts pouvait être partiellement reporté. Le bilan 2009 le prouve avec des comptes en excédent de 929 000 € ainsi que des recettes de 397 000 € toujours non affectées. Après le discours de la peur de 2009 et sa présentation « catastrophique » des finances communales, le budget 2010 consiste en une trop facile autosatisfaction des élus majoritaires.

Concernant des bâtiments de La Mévellière, les interventions des élus de l'opposition ont enfin permis d'affecter un budget pour réaliser les études préalables aux travaux. Restons vigilant afin que les indispensables travaux suivent.

Vos élus Bouaye Avenir sont à votre écoute (permanence 1^{er} lundi du mois 19h30 salle Foulon) ●

Groupe majoritaire

Deux années actives, conformes à nos engagements

Il y a deux ans, la majorité des Boscéens a fait confiance à une nouvelle équipe pour réussir les défis auxquels la commune est confrontée.

A ce jour, sur 106 propositions, 38 sont déjà devenues des réalités et 39 sont en cours. Parmi celles récemment mis en œuvre, retenons :

- depuis la rentrée 2009, l'introduction d'aliments issus de l'agriculture biologique dans les cantines municipales,
- le démarrage des travaux de l'ensemble sportif de Bellestre, intégrant des clauses d'insertion professionnelle,
- le nouveau site internet de la ville de Bouaye offrant un service actualisé et convivial, désormais accessible aux déficients visuels,
- le premier schéma communal deux roues, selon une démarche participative, planifiant les aménagements cyclables et les futurs stationnements vélos,
- la solidarité avec le partenariat entre l'association Coopération Atlantique Guinée 44 et la ville de Bouaye concernant l'assainissement des quartiers de Kindia,
- le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) pour assurer un accueil et une information gratuite pour les personnes âgées et leurs familles,
- le premier Conseil Local Economique pour développer la concertation entre les acteurs économiques et la municipalité
- les rénovations de la salle E. Lévêque et de l'hôtel de ville pour limiter les gaspillages énergétiques et entretenir le patrimoine communal.

Chacun peut consulter le tableau de bord complet du suivi des engagements sur : <http://bouaye.avance.free.fr> ●

E n b r e f

Toubitri a informé sur le tri sélectif

Sur 300 foyers visités, 540 personnes ont été sensibilisées par l'équipe des ambassadeurs du tri de l'association Toubitri. Du 12 au 23 février, ils ont arpenté les rues des nouveaux quartiers. « Les personnes rencontrées se sont montrées réceptives au message délivré et ont apprécié de pouvoir s'exprimer sur des sujets tels que le tri des déchets ménagers ou les moyens mis en œuvre pour faire ce tri dans les collectifs », explique Anne-Marie Héry, Directrice de l'association Toubitri. Bien que les conteneurs de déchets recyclables soient mis en place depuis plusieurs années, certains habitants ont apprécié ce rappel. Les principales erreurs concernent le plastique. Les ambassadeurs ont donc insisté sur ce point afin d'améliorer la qualité du tri sur ces secteurs. Quelques jours avant, les écoliers ont reçu la visite des *agitateurs du tri* pour une séance d'explication au travers de jeux adaptés aux différents âges ●



Sensibilisation au tri dans les écoles.

s'entretient

à tous les déchets verts que ce soit dans les jardins, cours, terrains, parcs et chemements publics ou privés. Des précautions de sécurité (surveillance, arrivée d'eau ou extincteur) doivent être prévues de la même façon qu'en cas d'utilisation de barbecues. Cette mesure, combinée avec l'utilisation croissante des déchetteries de La Montagne et de Saint-Aignan-de-Grand-Lieu, permet de développer les solutions alternatives plus soucieuses de l'environnement... et de ses voisins ●

La viticulture boscéenne honorée

Les exploitations viticoles boscéennes ont remporté six médailles au dernier concours général agricole lors du salon de l'agriculture 2010. Le palmarès des deux catégories récompensées s'établit ainsi :

Vin de pays du Val de Loire 2009 :

- Chardonnay : Domaine des Herbauges (médaille d'argent)

Muscadet côtes de Grand-Lieu AOC 2009 :

- Domaine du Haut Bourg (deux médailles d'or)
- Domaine des Herbauges (médaille d'or, d'argent et de bronze) ●

Tous au numérique à partir du 18 mai



Le 18 mai prochain, chaque foyer de la région Pays de la Loire devra être doté d'un mode de

réception numérique pour pouvoir recevoir la télévision. Un stand d'information sera installé le **mercredi 14 avril, de 10h à 17h, place du Marché**. Un animateur expliquera comment procéder pour recevoir la Télévision Numérique Terrestre (TNT) et, si besoin, orientera les personnes concernées vers les professionnels agréés. Des dépliants informatifs sont également disponibles en mairie. **Tél. 0 970 818 818** (prix d'un appel local) ●

Messe : changement d'horaire

La paroisse Saint-Pierre du Lac a réorganisé ses offices. A Bouaye, la messe a lieu désormais à **11h**, chaque dimanche ●

Nadège Bottazzo au service des seniors

Pour permettre aux seniors de vivre pleinement leur retraite, à leur rythme, seul ou en couple, Nadège Bottazzo propose un accompagnement personnalisé. Disponible de 8h à 22h, du lundi au vendredi, elle accompagne les personnes retraitées dans les différents domaines de la vie quotidienne : déplacements, aide administrative, bricolage, jardinage sur le secteur du Pays de Retz. Prestation payable en Chèque Emploi Service (déductible des impôts à hauteur de 50 %). **Contact : 06 28 06 91 54 - nadege.bottazzo@sfr.fr** ●

Permanences du Conseiller général

Gérard ALLARD, Conseiller général du canton de Bouaye reçoit sur rendez-vous au **02 40 99 10 81** ●

Vivre à Bouaye

Herbauges Athletic Club : une formation en or

Pour la troisième année, le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS 44) a décerné le label « club formateur » aux associations sportives de Loire-Atlantique. Parmi tous les dossiers, seuls



David Ferré reçoit le label d'or des clubs formateurs aux côtés de J-J Moreau, G. Jouy, vice-présidents du CDOS 44 et de N. Chetrit, président.

13 clubs toutes disciplines confondues ont reçu ce label dont deux clubs d'athlétisme, le *Racing Club Nantais* et *Herbauges Athletic Club*. Pour une première candidature, le club s'entraînant à Bouaye s'est vu attribuer la plus haute distinction le « label or ». Il récompense l'ensemble des actions de formation entreprises ces dernières années par les bénévoles du club (dirigeants, entraîneurs, officiels, jeunes juges...) ainsi que la volonté de prioriser celle-ci à court et à moyen terme. D'une validité de deux ans (du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2011), « ce label doit nous permettre maintenant d'être à la hauteur de nos futures ambitions », a rappelé David Ferré, président du HAC avant de recevoir les félicitations d'Eric Contremoulin, adjoint aux sports à la Ville de Bouaye, présent lors de cette cérémonie ●

Le Conseil des Sages fait appel aux grands-parents de cœur

Le Conseil des Sages, à l'initiative de sa commission Solidarité, a décidé de lancer une campagne intitulée « Les grands-parents de cœur ». Il s'agit de créer une relation affective et sécurisante qui apporte de la tendresse à des enfants privés de grands-parents ou éloignés de ceux-ci géographiquement. Pour développer ce projet de solidarité intergénérationnelle, le Conseil des Sages lance un double appel :

Aux personnes de plus de 60 ans en activité ou en retraite, disponibles :

- souhaitant partager leurs passions et leurs expériences,
- aimant les rires, les jeux, et la tendresse.

pour devenir grands-parents de Cœur.



Aux parents ayant des enfants de moins de 12 ans :

- désirant offrir à leurs enfants un lien privilégié avec des grands-parents,
- estimant que des grands-parents peuvent apporter des valeurs à leurs enfants,
- recherchant à élargir les liens familiaux (il ne s'agit pas d'une garde d'enfants) ●

Les personnes intéressées peuvent téléphoner au 02 51 70 55 57 pour s'inscrire en mairie. Une réunion d'information sera organisée avec ces personnes courant mai

La Randonnée Boscéenne récompensée

Généralement les participants des randonnées pédestres ne reçoivent pas de récompenses puisque cette discipline ne s'inscrit pas dans une compétition. Pourtant, le 7 mars, le trophée du 20^e anniversaire de la « Rando des huîtres » organisée à Geneston a été attribué au club

boscéen. Cette récompense salue la meilleure participation, calculée sur le nombre total de kilomètres parcourus par un club. Ainsi, avec 717 km parcourus par 50 marcheurs, la Randonnée Boscéenne a brillamment remporté ce trophée ●

L'Art prend l'air, du 9 au 11 avril

La manifestation L'Art prend l'air organisée depuis plusieurs années par le Conseil général invite le public à pénétrer dans l'univers des artistes ligériens en poussant les portes de leur atelier. Cette manifestation départementale est relayée à Bouaye par l'atelier des soupirs de Brigitte Pane et Bernard Guérin. La journée du 9 avril sera dédiée aux scolaires. De la



maternelle au collège, les élèves de Bouaye pourront apprécier le fruit de leur travail, une vague humaine formée par de nombreux portraits en argile. En effet, cette réalisation est l'aboutissement d'une série d'interventions des artistes du collectif 5A dans les établissements scolaires de Bouaye en début d'année. Les 10 et 11 avril, le public pourra découvrir les œuvres du collectif d'artistes 5A, s'inscrivant notamment dans une démarche de recyclage et d'art durable. La visite se fera en deux parties. L'espace intérieur accueillera les œuvres du collectif les 5A. L'espace extérieur exposera les créations des élèves artistes ainsi qu'une zone interactive où le public participera à la création d'une œuvre.

Ouverture :

- samedi 10 avril : de 10h à 20h (vernissage à 18h).
- Dimanche 11 avril : de 10h à 20h. Entrée libre.

Contact : 02 40 32 63 18 ●

Office du Sport de Bouaye

Une conférence sur les jeunes sportifs

L'Office du Sport de Bouaye organise une conférence sur les problèmes de santé rencontrés par les jeunes sportifs et les conseils pour leur prise en charge. Cette conférence aura lieu **mardi 6 avril, à 20h, salle Eugène Lévêque**. Elle sera animée par Marie-Carole Paruit, pédiatre, praticien hospitalier dans le service de médecine du sport du CHU de Nantes. Elle abordera notamment les problèmes récurrents rencontrés lors des consultations, souvent liés à la nutrition, à la croissance, à l'inactivité... La conférence sera suivie d'un débat au cours duquel les parents pourront poser leurs questions.

Renseignements : 02 40 65 49 18 ●

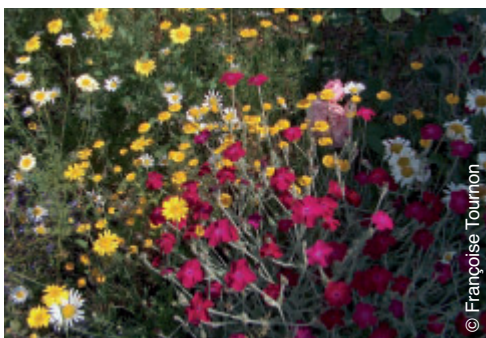


La conférence abordera les problèmes rencontrés par les jeunes sportifs.

La LPO donne conseils et graines

Le groupe local de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) de Bouaye donne des graines et des conseils pour la plantation de fleurs sauvages en parterre ou associées à vos vivaces et rosiers. Faciles de culture, elles offrent des floraisons colorées (exemple : coquelicots, marguerites, monnaie du pape...) et attirent insectes butineurs et oiseaux. Liste complète des graines sur demande.

Contact : 02 51 70 57 24 ●



Agenda

AVRIL

Jeudi 1^{er}

CONCERT D'ELEVES

Ecole Boscéenne de Musique et de Danse
20h30 - salle Eugène Lévêque

Du 3 au 10 avril

SEMAINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Programme complet en pages centrales

Samedi 3

SPECTACLE «RESTONS SINGES»

Municipalité / Caravane Compagnie
17h - salle Eugène Lévêque

Mardi 6

CONFERENCE « LES JEUNES SPORTIFS »

Office du Sport de Bouaye
20h - salle Eugène Lévêque

Mercredi 7

HEURE DU CONTE

11h - bibliothèque municipale

FILM « NOS ENFANTS NOUS ACCUSERONT »

+ DÉBAT

Municipalité - 20h - lycée d'Orbigny

Jeudi 8

ASSEMBLEE GENERALE

Le Héron Patchwork
20h - salle José Foulon

COLLECTE DE SANG

Donneurs de sang de Bouguenais et environs
16h-19h30 Centre culturel Piano'cktail - Bouguenais

Vendredi 9

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

DE MARCHÉ ET DE RELAIS

Herbauges Athletic Club
19h - Piste d'athlétisme des Ormeaux

CONFÉRENCE : JARDINER SANS PESTICIDES

Municipalité / Jardiniers de France
20h - bibliothèque municipale

ASSEMBLEE GENERALE

ASL Rives de Grand Lieu
20h - salle Eugène Lévêque

Samedi 10

TOURNOI PRELIMINAIRE POUSSINS

Football Club de Bouaye
9h - stade Georges Tougeron

ASSEMBLEE GENERALE

APAMA - 14h30 - salle du Conseil municipal

CHAMPIONNATS ROLLERS DEPARTEMENTAUX

Les Patineurs d'Herbauges
13h-21h - anneau de Bellestre

Dimanche 11

VENTE DE CARAVANES

Amicale Laïque de Bouaye
De 10h à 17h - esplanade de l'Edit de Nantes

INFORMATION « TOUS AU NUMERIQUE »

10h-17h - Place du Marché

Samedi 17

TOURNOI POUSSINS BENJAMINS

Football Club de Bouaye
9h - stade Georges Tougeron

TOURNOI DE BASKET 3 X 3

Les Gars d'Herbauges
14h-19h - ensemble sportif des Ormeaux

THÉÂTRE

Compagnie Les Alizés
20h30 - salle Eugène Lévêque

La gymnastique fait le plein d'effectifs et de talents

Lors des entraînements de la section gymnastique artistique, les jeunes filles s'initient à un sport, à l'esprit de compétition mais aussi à l'entraide.

Avec 80 licenciées, la section gymnastique de l'Amicale Laïque de Bouaye est un club composé exclusivement de jeunes filles âgées de 5 à 26 ans, qu'il forme à la gymnastique artistique. Quatre disciplines différentes mais complémentaires constituent ce sport : le sol, le saut de cheval, les barres asymétriques et la poutre. Le club possède 8 équipes présentes en compétition. Elles s'entraînent le soir, du mardi au vendredi, à la salle omnisports de La Montagne. Les séances d'entraînement s'opèrent par équipe et par agrès : une équipe s'exerce sur la poutre, une autre s'essaye au saut... en alternance. Les plus grandes encadrant les plus jeunes, une entraide et une solidarité naturelle qui se perpétuent depuis des années.

Des compétitions toute l'année

Les 6 et 7 février 2010, le club organisait une compétition départementale. Les équipes d'une dizaine d'autres clubs se



Les équipes «parcours» et «Mini-enchaînements» sont les plus jeunes du club de gymnastique.

sont affrontées. Le club boscéen s'est distingué à cette occasion grâce à son équipe de niveau 5 et 4 (15 à 22 ans). L'équipe de niveau 7 (9 à 14 ans) a fini 6^e. «Les compétitions nous font voyager à travers la France : l'année dernière, nous sommes allées à Tours et jusqu'à Aurillac et les prochaines compétitions vont nous emmener à Muret (31) et à Couzeix (87). La Foire à tout organisée par l'Amicale Laïque nous permet de financer nos déplacements», explique Sandra Guyard, responsable du club depuis 2008. En parallèle, les gymnastes préparent, comme chaque année, le gala de fin de saison qui aura lieu le dernier week-end de juin ●

Du 17 avril au 1^{er} mai

TOURNOI TENNIS OPEN ADULTES

Tennis Club de Bouaye
Halle de Tennis

Dimanche 18

TOURNOI FOOT FEMININ

Football Club de Bouaye
9h - stade Georges Tougeron

TOURNOI DE BASKET 3 X 3

Les Gars d'Herbauges
9h-19h - ensemble sportif des Ormeaux

Vendredi 23

ASSEMBLEE GENERALE

Société de Chasse Amicale des Petits Propriétaires
18h30 - salle José Foulon

THEÂTRE

Compagnie Les Alizés
20h30 - salle Eugène Lévêque

Samedi 24

RANDO PEDESTRE « PARCOURS DU CŒUR »

Don du sang et services de santé
9h - Croix Jeannette - Bouguenais

SALON DES PEINTRES

Association culturelle et touristique d'Herbauges
10h-12h30 et 14h-18h - salle du Conseil municipal

THEÂTRE

Compagnie Les Alizés
20h30 - salle Eugène Lévêque

Dimanche 25

SALON DES PEINTRES

Association culturelle et touristique d'Herbauges
10h-12h30 et 14h-18h - salle du Conseil municipal

Judi 29

CONSEIL MUNICIPAL

Municipalité
20h - salle du Conseil municipal

Vendredi 30

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Association DOMUS
18h - salle de la Pavelle
(Saint-Aignan-de-Grand-Lieu)

NUMÉROS D'URGENCE

MEDECINS ET AMBULANCIERS

Désormais en cas d'urgence, appelez directement le 15.

Pour contacter : LE CENTRE DE SOINS INFIRMIERS appelez le 02 40 32 61 62
LE CABINET DES INFIRMIÈRES LIBÉRALES appelez le 02 40 32 61 56

État-civil

NAISSANCE :

- Lucas ROCHER, né le 20/02/2010.

DÉCÈS :

- Louise GUSTON, née HERBRETEAU, décédée le 15/02/2010
- Denise CADIET, née BOURRIAUD, décédée le 05/03/2010

L'écogeste du mois

Le compost, un engrais écologique et économique.



Nos déchets organiques représentent un tiers de notre poubelle : ils peuvent pourtant encore servir. Ainsi les **déchets de cuisine**, tels que les épluchures de fruits et légumes, les mouchoirs en papier, les cartons et journaux, les coquilles d'œufs... **mélangés, en tas ou dans un composteur, aux déchets de jardin** de type feuilles mortes, fleurs fanées, tontes de gazon, sciures et copeaux de bois... permettent d'obtenir du compost, au bout de 6 à 8 mois. Ce processus naturel de transformation des déchets organiques en un produit comparable au terreau a de nombreuses vertus pour le sol :

- l'amélioration de sa structure, en le rendant plus aéré, plus meuble,
- la contribution au renouvellement de l'humus,
- l'augmentation de la capacité de rétention d'eau,
- l'accroissement de l'activité biologique.

Alors, ne jetons plus nos déchets organiques : compostons !